

C.I.J.

Communiqué no. 53/25
(Non-officiel)

Les renseignements suivants émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice ont été mis à la disposition de la Presse:

Aujourd'hui, 29 septembre 1953, la Cour internationale de Justice a tenu en l'affaire des Minquiers et des Ecréhous deux audiences au cours desquelles M. André Gros, Agent du Gouvernement de la République Française, a continué la plaidoirie qu'il avait commencée lors de la précédente audience.

Au cours de la prochaine audience, fixée au 30 septembre à 10 heures 30, M. André Gros poursuivra sa plaidoirie.

La Haye, le 29 septembre 1953.

I.C.J.

Communiqué No. 53/25
(Unofficial)

The following information from the Registry of the International Court of Justice has been communicated to the Press:

To-day, September 29th, 1953, the International Court of Justice held two public hearings in the Minquiers and Ecrehos case. In the course of the hearings, Mr. André Gros, Agent of the Government of the French Republic, continued the statement which he had begun at the previous hearing.

The next hearing will be held on September 30th, at 10.30 a.m. Mr. André Gros will continue his speech.

The Hague, September 29th, 1953.